



Des poules pour réduire les déchets

Formulaire de candidature
pour la mise à disposition de deux poules pondeuses
Attention : dotation possible tous les 2 ans maximum

IDENTITE DU DEMANDEUR (UNE SEULE DEMANDE PAR FOYER)

NOM	Madame, Monsieur (<i>rayez la mention inutile</i>)
Prénom	
Téléphone	
E-mail	
Adresse	

LIEU D'ACCUEIL DES POULES (si différent de l'adresse du demandeur)

Adresse	
----------------	--

DESCRIPTION DES CONDITIONS D'ACCUEIL

Type d'habitation	<input type="checkbox"/> Appartement avec jardin	<input type="checkbox"/> Maison dans un hameau ou isolée
	<input type="checkbox"/> Maison de bourg, de village	<input type="checkbox"/> Autre (précisez) :
	<input type="checkbox"/> Maison en lotissement	
Êtes-vous soumis à un règlement de copropriété ou de lotissement ? - Si oui autorise-t-il l'élevage de poules ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Surface totale du jardin (à estimer en m ²)		
Surface totale du jardin réservée aux poules (à estimer en m ²)		
Nombre de poules détenues à ce jour		
Possédez-vous un poulailler ? - Si non : avez-vous l'intention de construire ou acheter un poulailler ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non



L'ELEVAGE ET SES CONTRAINTES

Qui s'occupera des poules en cas d'absence prolongée ? Indiquez le nom de la personne qui s'occupera des poules en votre absence et non le vôtre !	Mme, M. : Adresse :
Avez-vous pris connaissance du règlement joint ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

INFORMATIONS IMPORTANTES

- **Remplissage du dossier** : veillez à **renseigner toutes les rubriques** pour éviter un refus.
- **Vérification des conditions d'accueil des poules** : un contact téléphonique ou une visite par du personnel de Colmar Agglomération peuvent être effectués avant la mise à disposition des animaux. Un contrôle a posteriori est aussi possible.
- **Acceptation/refus de votre demande** :
 - **si votre dossier est accepté, vous serez informé par courrier au plus tard 15 jours avant la date de distribution des poules** (période indicative de distribution : fin mai, début juin)
 - **si votre dossier est refusé**, vous en serez averti au plus vite et au plus tard début avril 2025

Je certifie l'exactitude des renseignements transmis et déclare accepter les conditions du règlement de participation.

Le, à

Signature :

Date limite de dépôt des candidatures : 14 mars 2025

Pour les communes hors Colmar, les documents peuvent être déposés dans votre mairie

Pour Colmar, document à remettre à l'adresse suivante :

Colmar Agglomération
Service gestion des déchets
1 avenue de la Foire aux Vins
68000 COLMAR

Vous pouvez aussi nous retourner le formulaire, **en format pdf (un seul fichier)**, à l'adresse courriel suivante : **poules.dechets@agflo-colmar.fr**

Novembre 2024